AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_55-DE Reçu le 15/04/2024 Publié le 15/04/2024



DELIBÉRATIONS N°55 CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2024

DEL 2024.04.10/55

Le mercredi 10 avril 2024 à 18h00 le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1er étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Thème:

AFFAIRES SCOLAIRES

Étaient présents:

Objet:

Subventions aux activités pédagogiques -École de Joseph Chabas / Année scolaire 2023-2024 « nuitée en refuge pour les CP » Arnaud MURGIA. Richard NUSSBAUM, Michèle SKRIPNIKOFF, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, André MARTIN, Émilie GENOUX DESMOULINS, Claire BARNÉOUD, Christian JULLIEN, Hervé BOULAIS, Patrick MICHEL, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Christophe OSTI, Stéphane SIMOND, Christian FERRUS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU

Étaient représentés :

Convocation:

Date: 04/04/2024

Affichage: 04/04/2024

Jean-Marc CHIAPPONI donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Émilie GENOUX DESMOULINS

Jean-Marc CHIAPPONI, Corinne ASCHETTINO, Corinne FAURE-BRAC,

Renaud PONS, Maud GADÉ, Lou AFRICAIN, Aurore MARCHAND, Gabriel

Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Yoann LAGIER

Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF

Lou AFRICAIN donnant pouvoir à Maryse XAUSA-FRANÇOIS Aurore MARCHAND donnant pouvoir à Francine DAERDEN Gabriel LÉON donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Nombre de membres du conseil municipal

Absents excusés:

En exercice: 33

Présents: 22

Nombre de

suffrages

exprimés: 30 **Absents:**

LÉON

Catherine VALDENAIRE, Sandrine CORDIER, Max DUEZ

Secrétaire de séance :

Émilie GENOUX DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_55-DE
Regu 1**Rapporteur:** Michele SKRIPN KOFF

Reçu l**Rapporteur:**Publié le 15/04/2024

VU la délibération n° 2016.09.28/157 portant sur la convention de

> partenariat financier pour l'organisation des voyages scolaires des élémentaires entre le Département des Hautes-Alpes et la Ville.

CONSIDERANT l'avis favorable de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

de la circonscription de Briançon;

CONSIDERANT que pour l'année 2024, la participation du Conseil Départemental

est de 20 euros par enfant dans la limite de 1000 euros ;

CONSIDERANT que l'école de JOSEPH CHABAS organise une « classe découverte

du milieu montagnard » avec nuitée au refuge de Buffère. Névache, pour les élèves de CP (26 enfants) du 24 au 25 juin 2024 pour un budget prévisionnel de 1252,00 € détaillé ci-dessous ;

CONSIDERANT les travaux de la commission «Vie quotidienne, Jeunesse et

Sports » réunie le 08 avril 2024.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Libellés	Montants en	Libellés	Montants en
	euros		euros
Hébergement + repas	962,00	Participation familles	130,00
Transport bus	290,00	Subventions : - Etat	
		- Conseil Départemental	520,00
		- Commune	522,00
		Autres participations : Coopérative Association parents	80,00
TOTAL	1252,00	TOTAL	1252,00

AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_55-DE Reçu le 15/04/2024 Publié le 15/04/2024

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver ce plan de financement;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 30

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

AFFAIRES SCOLAIRES DEL 2024.04.10/55

PUBLIÉE LE: 1 5 AVR. 2024

...1

Arnaud MURGIA